DOUANE EN CHIFFRES

- Les recettes douanières
- Les échanges extérieurs
- Le nombre de déclarations (DUM) enregistrées
- L'évaluation des nouvelles prestations de l'Administration des Douanes
- Le contentieux
- Les mouvements transfrontaliers des marocains résidant à l'étranger
- La mise à la consommation des véhicules de tourisme
- L'Action sociale de l'Administration au profit des organismes et œuvres de bienfaisance
- La gestion des réclamations

LES RECETTES DOUANIERES

5

REPARTITION DES RECETTES DOUANIERES PAR RUBRIQUE DE 2010 À 2015

En 2015, les recettes douanières se sont établies à 86,8 MMDH, en légère hausse par rapport à 2014. Les recettes douanières se sont ainsi maintenues au même niveau malgré la baisse constatée des importations. Ce résultat est dû à la progression de la TIC (+6%, +1,5 MMDH) et plus particulièrement à la croissance de la TIC sur les produits énergétiques.

Recettes douanières sur les six dernières années

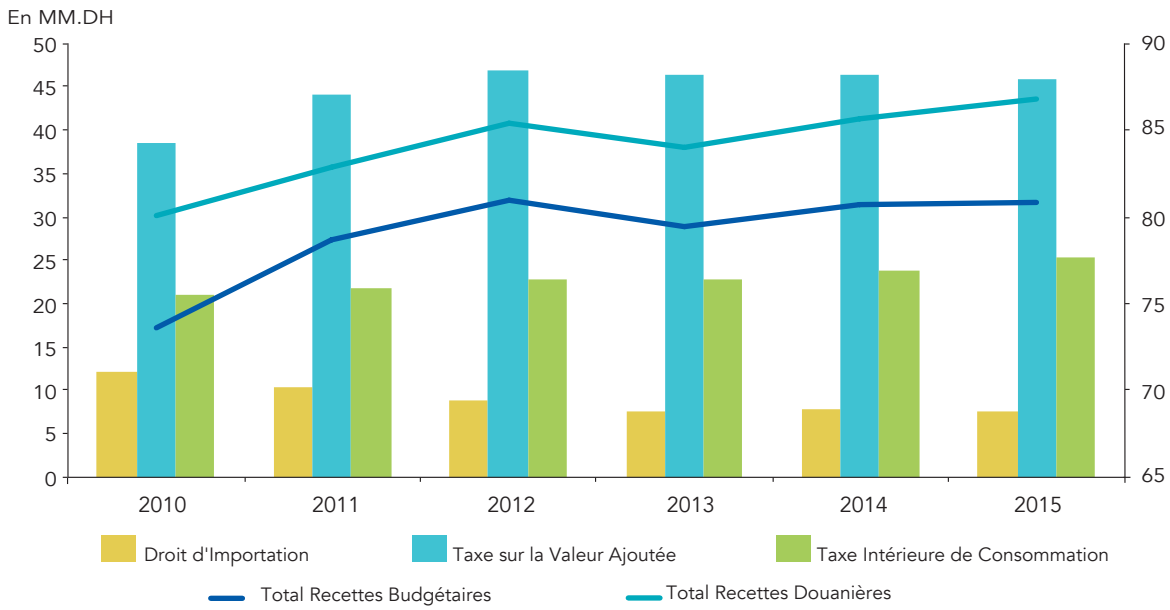

Au cours de l'année 2015, la Taxe sur la Valeur Ajoutée a constitué 56,6% du montant global des recettes budgétaires suivie de la Taxe intérieure de consommation avec une part de 31,4%, ensuite du droit d'importation (9,5%) et enfin de la redevance Gazoduc (2%).

Répartition des recettes budgétaires par rubrique
Année 2015

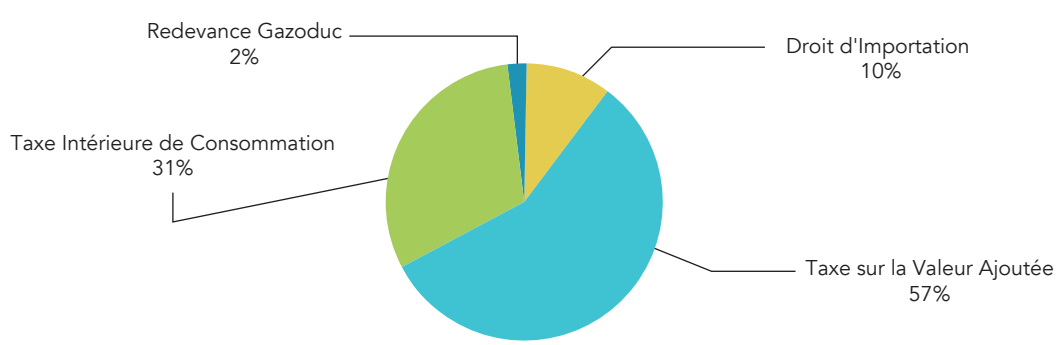

RÉPARTITION DES RECETTES DOUANIÈRES PAR RUBRIQUE : DE 2010 À 2015

Evolution des recettes douanières par rubrique sur les six dernières années

(En MMDH)

RUBRIQUES	2010	2011	2012	2013	2014	2015*	Var en %
Droits d'importation (DI)	12,2	10,3	9,0	7,7	7,7	7,7	-0,3
Taxes intérieures de consommation (TIC) dont :	21,1	21,9	22,7	22,9	23,8	25,4	6,4
- TIC sur produits énergétiques	12,3	12,9	13,1	13,3	13,9	15,3	10,0
- TIC sur tabacs manufacturés	7,5	7,5	8,2	8,0	8,5	8,6	1,3
- TIC sur les autres produits	1,3	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,0
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) dont :	38,4	44,1	46,8	46,3	46,4	45,8	-1,4
- TVA sur produits énergétiques	7,7	10,2	11,4	10,7	9,8	7,9	-19,6
- TVA sur les autres produits	30,7	33,9	35,4	35,7	36,6	37,9	3,4
Redevance gazoduc	1,4	2,2	2,1	2,3	2,4	1,8	-27,6
Total des Recettes Budgétaires	**73,6**	**78,7**	**81,0**	**79,5**	**80,7**	**80,8**	**0,1**
Recettes affectées aux comptes spéciaux de trésor**	5,8	3,5	3,6	3,8	4,1	5,3	29,1
Recettes transférées à d'autres organismes	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8	-4,1
Total des Recettes Douanières	**80,1**	**82,9**	**85,4**	**84,1**	**85,6**	**86,8**	**1,4**

(*) Données provisoires.
(**) A partir de 2015, le fond de lutte contre la fraude douanière a été créé et comptabilisé au niveau des recettes affectées aux comptes spéciaux du trésor.

Droit d'importation

Les recettes au titre du DI ont affiché une stagnation malgré le recul des importations globales de 5,6% par rapport à 2014. Ce résultat est dû essentiellement à la recette exceptionnelle prélevée sur le blé tendre en 2015 qui s'est établie à 512 MDH contre 179 MDH en 2014.

Taxe sur la Valeur Ajoutée

Les encaissements de la TVA ont enregistré une baisse de 1,4% par rapport à l'année 2014. La TVA sur les produits énergétiques a connu une régression de 20% due au recul de la valeur des importations en énergie. Ce résultat provient de la chute des prix du pétrole puisque les importations hors produits énergétiques ont affiché une légère hausse. La TVA sur les autres produits a évolué de 3,4% par rapport à 2014.

Taxe Intérieure de Consommation

Les TIC ont enregistré une progression de 6,4% par rapport à l'année précédente attribuée principalement à la bonne performance enregistrée par la TIC sur les produits énergétiques.

- La TIC sur les produits énergétiques a généré une recette de 15,3 MMDH en hausse de 10% par rapport à 2014. Cette évolution provient de la hausse des mises à la consommation des produits pétroliers taxables notamment le supercarburant et le gasoil.

- La TIC sur les tabacs manufacturés a légèrement progressé (+1,3%, soit +108 MDH) par rapport à l'année précédente malgré la baisse du nombre de cigarettes déclarées de 3,2% au cours de la même période. Cette performance est attribuable aux effets de la 3ème phase de la réforme tarifaire sur les tabacs prévue par la loi de finances 2013.

- Les recettes au titre des TIC sur les autres produits se sont établies à 1,5 MMDH au cours de l'année 2015, soit une très légère progression de 1% par rapport à 2014.

Redevance GAZODUC

Les recettes encaissées à ce titre se sont établies à 1,8 MMDH en baisse de 27,6% par rapport à l'année 2014. Ce résultat est imputé à une régression de 6,8% du volume de gaz naturel transité accompagnée d'une détérioration de 33,8% du prix du gaz.

EVOLUTION DES RECETTES DOUANIÈRES PAR RAPPORT À CERTAINS AGRÉGATS ÉCONOMIQUES

Evolution des recettes douanières par rapport à certains agrégats

(En MMDH)

RUBRIQUES	2010	2011	2012	2013	2014	2015*
Recettes budgétaires douanières	73,6	78,7	81,0	79,5	80,7	80,8
En % des recettes fiscales	42,3	42,6	40,8	40,6	40,7	39,3
Recettes Douanières	80,1	82,9	85,4	84,1	85,6	86,8
En % du PIB	10,5	10,3	10,3	9,6	9,3	8,7
Droits d'importation	12,2	10,3	9,0	7,7	7,7	7,7
Taux de pression fiscale en %	4,1	2,9	2,3	2,0	2,0	2,1

(*) Données provisoires.

En 2015, les recettes douanières budgétaires ont contribué à hauteur de 39% dans les recettes fiscales. Par ailleurs, le taux de pression fiscale sur les importations a baissé significativement puisqu'il est passé de 4,1% en 2010 à 2,1% en 2015, soit une réduction de 48,8% en 6 ans.

LES ECHANGES EXTERIEURS

L'année 2015 a été marquée par un allégement du déficit commercial de plus de 36 MMDH, soit de 19%, pour s'établir à 151 MMDH. Cette performance provient d'une hausse de 7% ou 14 MMDH des exportations et d'une réduction des importations de 6% ou 22 MMDH.

Le taux de couverture s'est ainsi amélioré de 6,7 points par rapport à 2014, pour atteindre 58,7% en 2015.

BALANCE COMMERCIALE

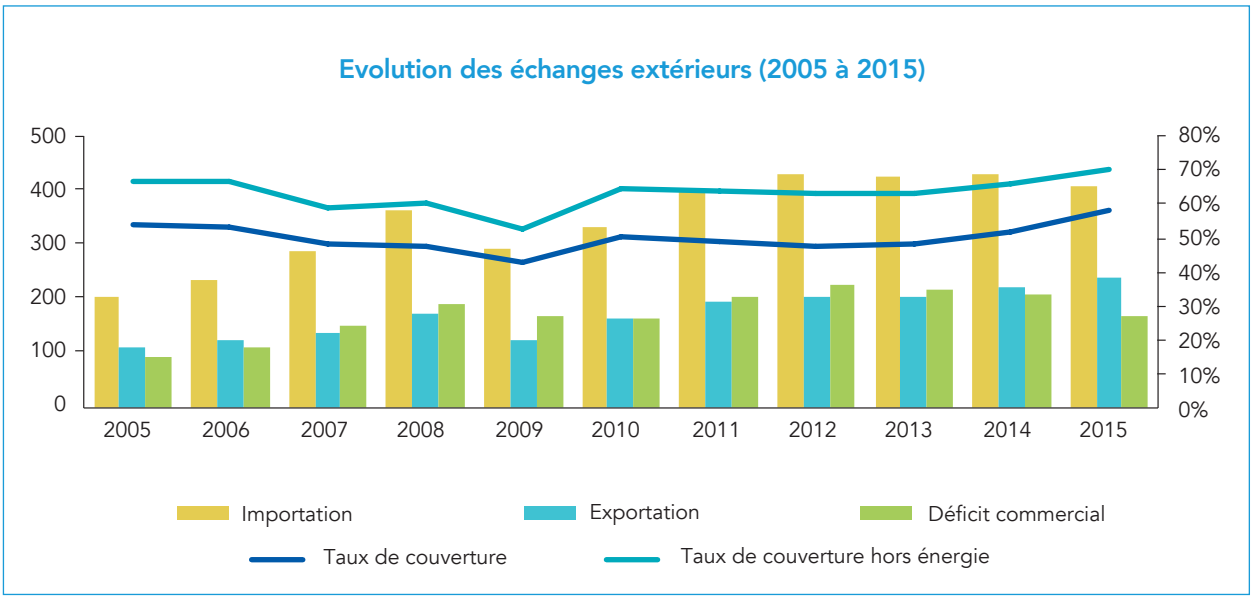

La réduction du déficit commercial est attribuable principalement à :

- L'allègement de la facture énergétique de 28% ou 26 MMDH.
- Le recul des achats alimentaires de 14% ou 6 MMDH et notamment les importations du blé.
- La reprise des ventes des phosphates (+22%), des voitures de tourisme (+22%) et des produits alimentaires (+9%).

Déficit commercial sur les six dernières années

(En MMDH)

	2010	2011	2012	2013 (*)	2014 (**)	2015 (***)	Var en %
Importations CAF	298,0	357,8	386,9	381,3	388,1	366,4	-6%
Exportations FAB	149,6	175,0	184,9	184,6	200,8	215,1	7%
Déficit commercial	148,4	182,8	202,1	196,7	187,3	151,3	-19%
En % PIB	19%	23%	24%	22%	20%	16%	
Taux de couverture	50,2%	48,9%	47,8%	48,4%	51,7%	58,7%	
Taux de couverture hors énergie	64,5%	63,7%	63,3%	62,9%	65,8%	70,6%	

(*) : Les chiffres de l'année 2013 et des années antérieures sont établis par l'Office des Changes selon le système dit commerce spécial.
(**) : Données définitives présentant un écart avec les données provisoires publiées au niveau du rapport d'activité 2014.
(***) : Données provisoires.

ECHANGES EXTÉRIEURS PAR GROUPEMENT D'UTILISATION

À l'import

Importations par groupe d'utilisation : Année 2015

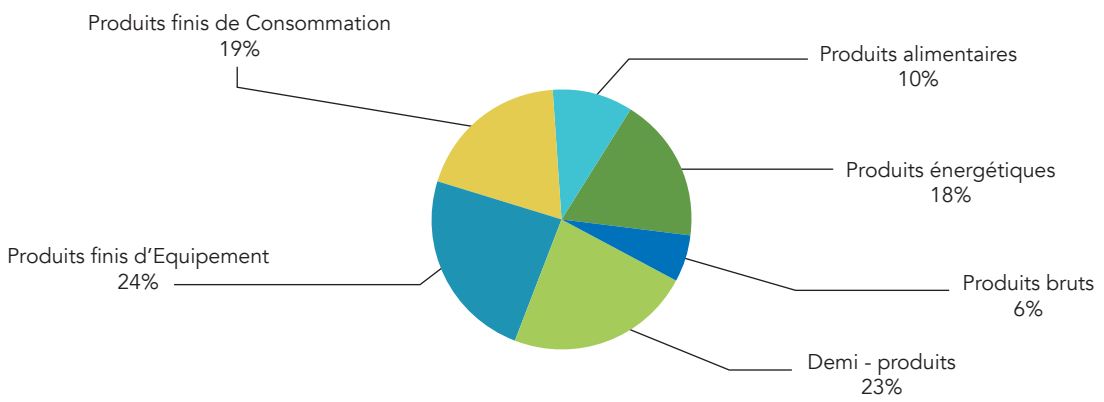

Les importations de l'année 2015 sont constituées à 24% de biens finis d'équipement en hausse de 6%, de 23% de demi-produits et de 19% de produits finis de consommation.

Importations par groupement d'utilisation et par principal produit (2014 - 2015)

(En MMDH)

	2014	2015*	Var. en %
PRODUITS ALIMENTAIRES	**41,7**	**35,7**	**-14,2**
Blé	12,7	8,6	-32,6
Mais	4,2	4,2	-1,6
PRODUITS ENERGETIQUES	**92,8**	**66,7**	**-28,1**
Gasoil et fioul	31,6	25,9	-18,0
Pétrole brut	28,3	10,9	-61,3
PRODUITS BRUTS	**20,0**	**20,7**	**3,5**
Soufre	5,7	6,6	15,2
Huile de soja	3,3	3,3	-0,6
DEMI - PRODUITS	**82,2**	**86,2**	**4,9**
Matières et ouvrages en plastiques	11,6	12,2	4,8
Produits chimiques	8,2	9,1	10,3
BIENS D'EQUIPEMENT	**82,0**	**87,0**	**6,1**
voitures industrielles	6,9	9,0	30,4
Fils, câbles et autres conducteurs isolés pour l'électricité	6,3	8,2	31,5
BIENS DE CONSOMMATION	**69,0**	**70,2**	**1,7**
Voitures de tourisme	10,1	10,8	7,2
Tissus et fils de fibres synthétiques et artificielles	6,0	5,8	-3,2
IMPORTATIONS GLOBALES	**388,1**	**366,4**	**-5,6**

(*) : Données provisoires.

- Les achats des produits alimentaires ont baissé de 14%, notamment les importations du blé, compte tenu de l'importante récolte céréalière 2014/2015.

- La facture énergétique a été réduite de 28% en raison de la chute des prix du pétrole. En 2015, les importations du gasoil et fioul représentent 39% des importations globales des produits énergétiques.

- Les importations en produits bruts ont évolué de 3,5%, constituées à 32% d'achats en soufre.

-Les importations en demi-produits se sont accélérées de 5% ou 3,9 MMDH : 14% de ces importations sont constituées de matières et ouvrages en plastique.

- Les achats en biens d'équipement ont progressé de 6%. Les voitures industrielles, représentant 10% des importations en équipements, ont augmenté de 30% ou 2MMDH. Les achats des avions ont plus que doublé en 2015 en s'élevant à 3,7 MMDH.

- Une amélioration de 2% a été enregistrée pour les produits finis de consommation grâce à la hausse des achats des voitures de tourisme (+7%).

À l'export

Structure des exportations par secteur d'activité : Année 2015

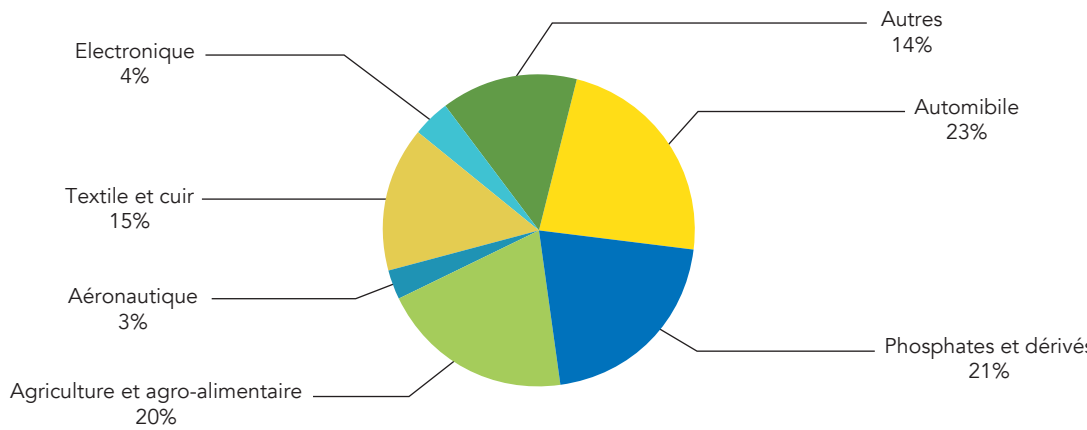

Le secteur automobile est en tête des exportations de l'année 2015, en contribuant à hauteur de 23%, suivi des livraisons en phosphates et dérivés avec une part de 21%.

Exportations par secteur d'activité (2014 - 2015)

(En MMDH)

Secteur	2014	2015*	Var en %	Part en % (2015)
Automobile	**40,3**	**48,6**	**20,7**	**22,7**
- Construction	17,4	20,1	15,4	9,4
- Câblage	19,7	24,6	24,8	11,5
Phosphates et dérivés	**38,3**	**44,2**	**15,6**	**20,7**
Agriculture et agro-alimentaire	**39,0**	**43,5**	**11,4**	**20,3**
- Industrie alimentaire	22,0	25,0	13,9	11,7
- Agriculture, sylviculture et chasse	13,1	14,0	7,0	6,5
- Pêche et aquaculture	3,4	3,8	13,8	1,8
Aéronautique	**7,0**	**7,3**	**4,3**	**3,4**
Industrie pharmaceutique	**1,0**	**1,0**	**6,3**	**0,5**
Textile et cuir	**33,5**	**33,0**	**-1,5**	**15,4**
- Vêtements confectionnés	20,2	20,3	0,5	9,5
- Articles confectionnés	7,4	7,0	-5,1	3,3
- Chaussures	2,9	2,9	1,2	1,4
Electronique	**8,0**	**7,7**	**-3,7**	**3,6**
- Composants électroniques	4,3	4,0	-6,2	1,9
Exportations globales	**200,8**	**215,1**	**7,1**	

(*) : Données provisoires.

En 2015, les exportations se sont élevées à 215 MMDH en hausse de 7% par rapport à 2014. Cette dynamique est attribuable aux réalisations du secteur automobile avec une hausse de +21% conjuguée à la croissance enregistrée par les livraisons des phosphates et dérivés (+16% ou 6MMDH).

Les exportations des produits alimentaires ont évolué de 14% ou 3 MMDH représentant 12% du total des exportations. Le secteur du textile et cuir, constitué essentiellement de vêtements confectionnés, affiche un léger recul de 1,5%.

ECHANGES EXTÉRIEURS PAR FAMILLE DE RÉGIME DOUANIER

Les importations simples représentant, en 2015 72% du total des importations, ont reculé de 8% ou 21,7MMDH.

Les importations en Admission Temporaire pour Perfectionnement Actif (ATPA) ont chuté de 3% et ont contribué à hauteur de 22% en 2015.

Importation par famille de régime douanier

(En MDH)

	2014	2015*	Var.	Part en 2015
Import simple	286 521	264 782	-8%	72%
Import en ATPA	84 462	82 275	-3%	22%
Avec paiement	61 082	59 060	-3%	16%
Sans paiement	23 380	23 215	-1%	6%
Import autres régimes	17 097	19 343	13%	6%

(*) : Données provisoires.

Les exportations en suite d'ATPA ont évolué de 5% par rapport à 2014 avec une part de 68% du total des exportations.

Une hausse de 6% ou 1,8 MMDH a été enregistrée pour les exportations simples représentant 15% du total des exportations.

Exportation par famille de régime douanier

(En MDH)

	2014	2015*	Var.	Part en 2015
Export en suite d'ATPA	138 997	145 429	5%	68%
Avec paiement	106 463	111 298	5%	52%
Sans paiement	32 535	34 131	5%	16%
Export simple	29 590	31 400	6%	15%
Export autres régimes	32 221	38 271	19%	17%

(*) : Données provisoires.

ZOOM sur les Admissions Temporaires pour Perfectionnement Actif (ATPA)

Répartition des importations en ATPA par groupement d'utilisation en 2015

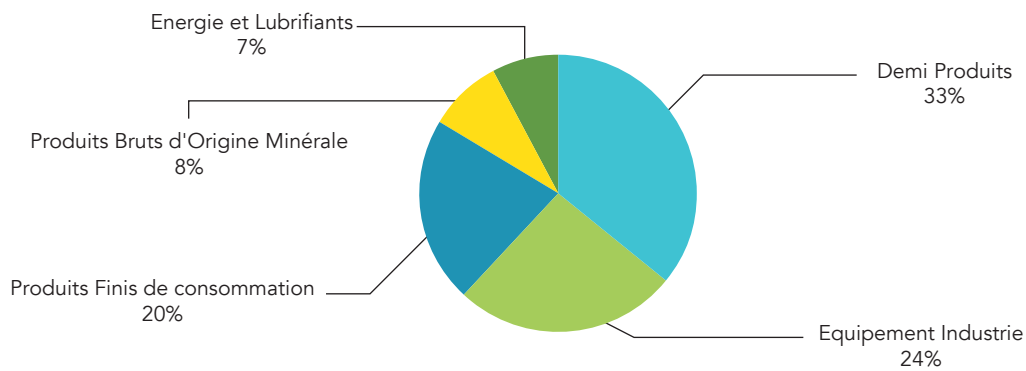

En 2015, le groupe de produit «Fils, câbles et autres conducteurs isolés pour l'électricité» est le 1er produit importé avec une part de 9% du total des importations en ATPA, soit 7,2 MMDH, suivi du souffre brut (8% ou 6,5MMDH), de l'huile brute de pétrole (7% ou 5,6MMDH) et des Tissus et fils de fibres synthétiques et artificielles (6% ou 4,7MMDH).

Répartition des exportations en ATPA par groupement d'utilisation en 2015

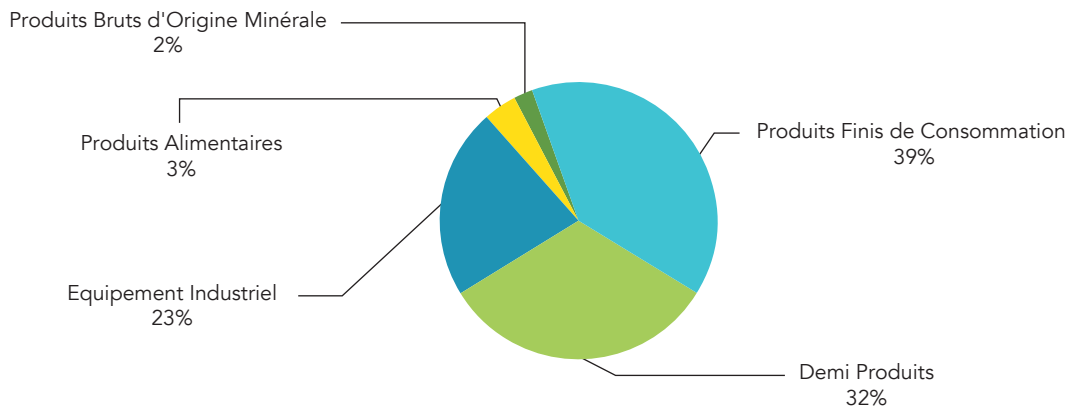

A l'export, le groupe de produit «Fils, câbles et autres conducteurs isolés pour l'électricité» est également le 1er produit exporté avec une part de 14% du total des exportations en suite d'ATPA, soit 20,2MMDH. Il est suivi des vêtements confectionnés (14% ou 19,7 MMDH), des voitures de tourisme (14% ou 19,3 MMDH), des engrais naturels et chimiques (13% ou 18,1 MMDH).

ECHANGES EXTÉRIEURS PAR DIRECTION RÉGIONALE

En 2015, Casa Port est la première porte d'entrée des marchandises et Tanger Med est le premier point de sortie.

La structure des importations par direction régionale laisse apparaitre une prédominance de trois directions régionales à savoir, Casa Port, Casablanca et Tanger Med qui s'accaparent 81% du total des importations.

Après Tanger Med, le Centre Sud a occupé la 2ème position en ce qui concerne les exportations de l'année 2015.

Une évolution des importations a été constatée à Tanger Med (+2% ou 1,3MMDH), au Centre Sud (+9% ou 3MMDH) et au Nord-Ouest (+7,8%).

Importations par direction régionale en 2015

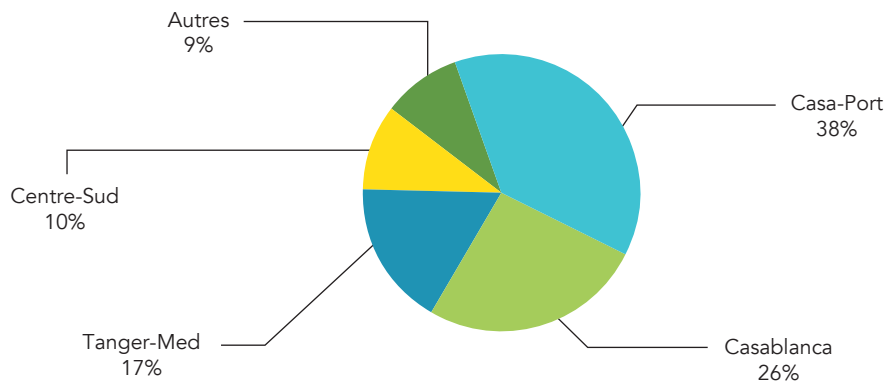

Exportations par direction régionale en 2015

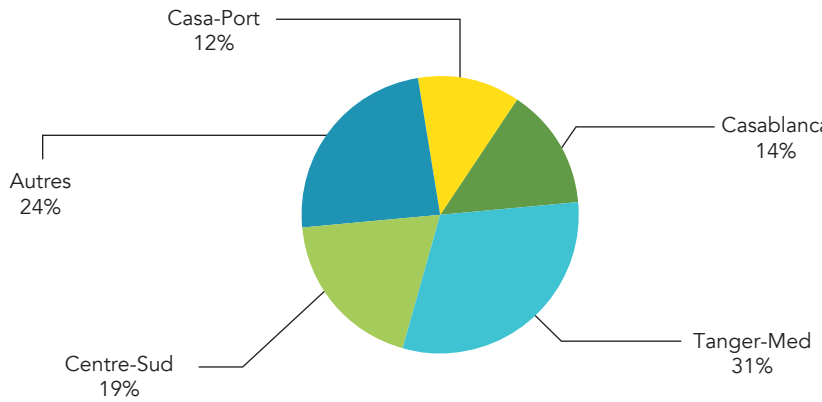

LE NOMBRE DE DECLARATIONS (D.U.M) ENREGISTREES

EVOLUTION DU NOMBRE DE DÉCLARATIONS[1] PAR FAMILLE DE RÉGIME DOUANIER

Evolution du nombre de déclarations par famille de régime douanier

	2010	2011	2012	2013	2014	2015*	Var. 2015/2014
IMPORT, dont :	**585 508**	**605 896**	**605 320**	**621 036**	**647 355**	**660 454**	**2%**
Importation simple	360 643	375 967	377 531	390 050	412 822	420 139	2%
Importations sous RED	130 019	130 197	126 116	125 635	124 651	127 404	2%
Régimes de transit	31 532	33 215	33 268	36 484	38 535	39 610	3%
EXPORT, dont :	**183 927**	**193 343**	**193 750**	**205 405**	**220 653**	**229 783**	**4%**
Exportations en suite de RED	114 990	114 579	112 113	112 802	114 581	118 156	3%
Exportations simples	41 924	43 554	45 587	52 036	61 429	65 019	6%
Régimes de transit	1 498	1 519	1 472	1 867	2 395	2 513	5%
INTERNE, dont :	**4 776**	**5 039**	**5 063**	**5 392**	**5 056**	**4 414**	**-13%**
Régimes des marchandises produites localement et soumises à TIC	4 724	4 901	4 865	5 137	4 771	4 153	-13%
Nombre total de DUM	**774 211**	**804 278**	**804 133**	**831 833**	**873 064**	**894 651**	**2%**

(*) : Données provisoires.

Au titre de l'année 2015, le nombre total de DUM a augmenté de 2% par rapport à 2014. Les déclarations d'importation ont contribué à hauteur de 74% du total des déclarations enregistrées en 2015.

A l'export, un accroissement de 4% a été comptabilisé par rapport à 2014.

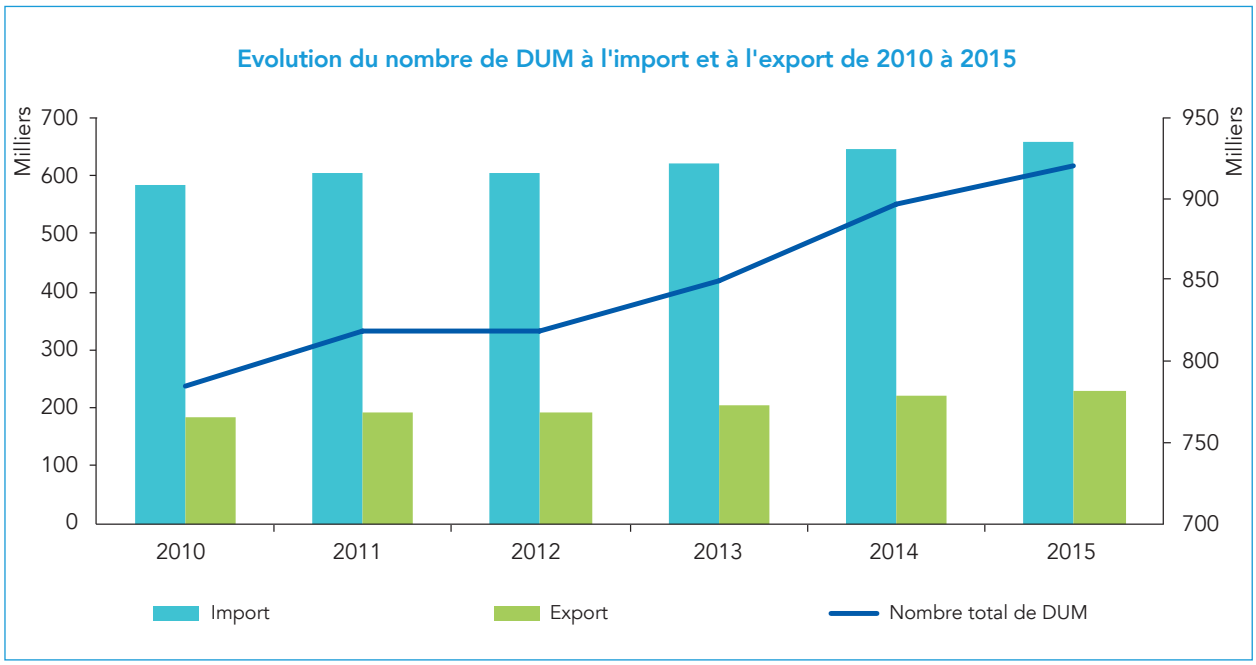

1 : Données rectifiées : comprend toutes les DUM enregistrées dans le système BADR pour l'ensemble des régimes douaniers (import, export et interne). Toutes les déclarations provisionnelles sont comptabilisées qu'elles soient régularisées ou non.

EVOLUTION DU NOMBRE TOTAL DE DÉCLARATIONS PAR DIRECTION RÉGIONALE

Répartition du nombre total de DUM par direction régionale en 2015

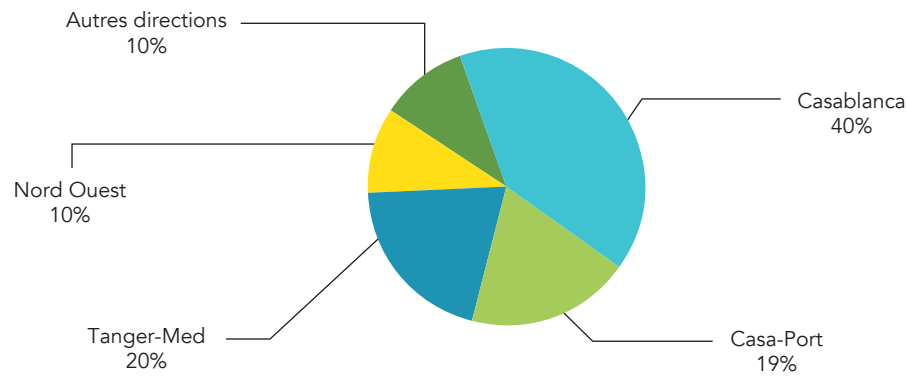

En 2015, 40% des DUM ont été souscrites au niveau de la Direction Régionale de Casablanca, suivie de Tanger Med (21%) et de Casa Port (19%).

L'EVALUATION DES NOUVELLES PRESTATIONS DE L'ADMINISTRATION DES DOUANES

LA CATEGORISATION

Depuis le lancement du programme de la catégorisation, plus de 820 entreprises, œuvrant essentiellement dans le secteur de l'industrie et du commerce, ont demandé le bénéfice des avantages liés à ce programme. 47% de ces demandes ont été favorables et le nombre d'entreprises agréées à fin 2015 s'est ainsi élevé à 387 bénéficiaires. Leur répartition par secteur d'activité est reprise dans le graphique ci-après :

Répartition des entreprises agréées par secteur

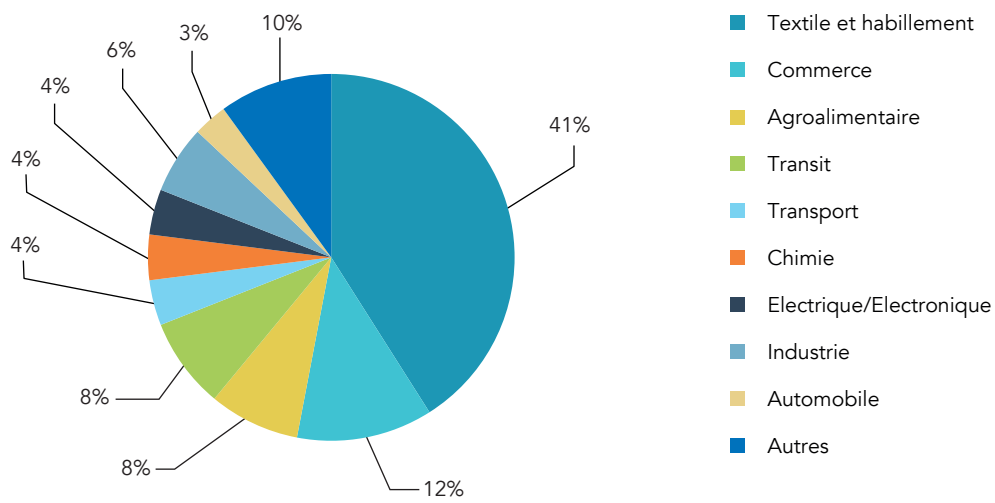

Le secteur du textile et habillement est en tête des opérateurs agréés en douane avec une part de 41%, suivi du secteur du commerce avec une contribution de 12%.

LES MAGASINS ET AIRES DE DÉDOUANEMENT (MEAD)

La création des MEAD a pour objectif de décongestionner les enceintes douanières (port et aéroport) et d'assurer ainsi une plus grande fluidité dans la circulation des marchandises afin de minimiser les coûts de transaction des entreprises et de réduire le délai de dédouanement.

Evolution du nombre de MEAD sur les six dernières années

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre de MEAD	56	55	57	61	62	67

Le nombre des MEAD est passé de 56 en 2010 à 67 en 2015, soit une évolution annuelle moyenne de 3,6%.

Echanges extérieurs dans les MEAD : De 2010 à 2015

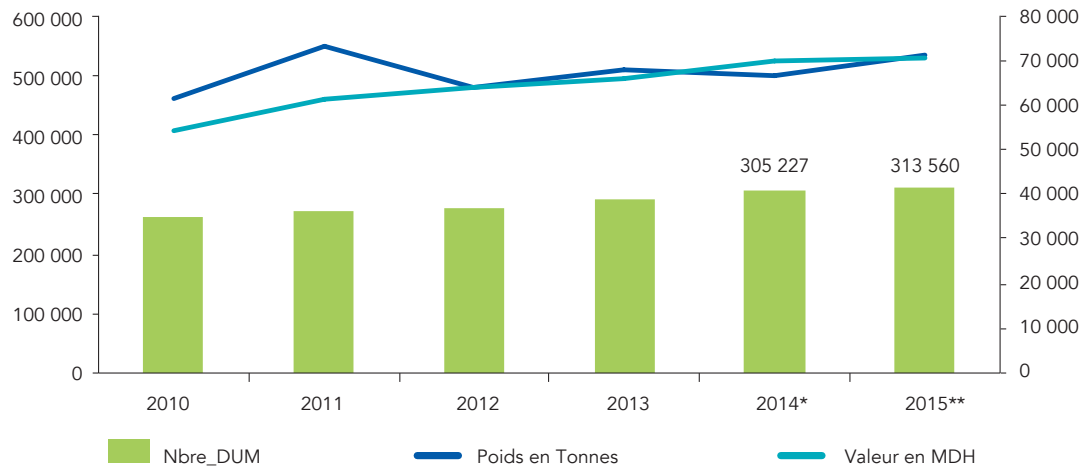

(*) : Données provisoires.
(**) : Données définitives présentant un écart avec les données provisoires publiées au niveau du rapport d'activité 2014.

Le nombre de déclarations en douane enregistrées en 2015 dans les MEAD a contribué à hauteur de 35% du total des déclarations de l'année 2015.

Le flux des marchandises dans les MEAD s'est accéléré entre 2010 et 2015 :

+20% : hausse du nombre de DUM ;

+31% : hausse de la valeur des échanges extérieurs ;

+16% : hausse du poids des échanges extérieurs.

Répartition de la valeur des échanges extérieurs en 2015 dans les MEAD par bureau

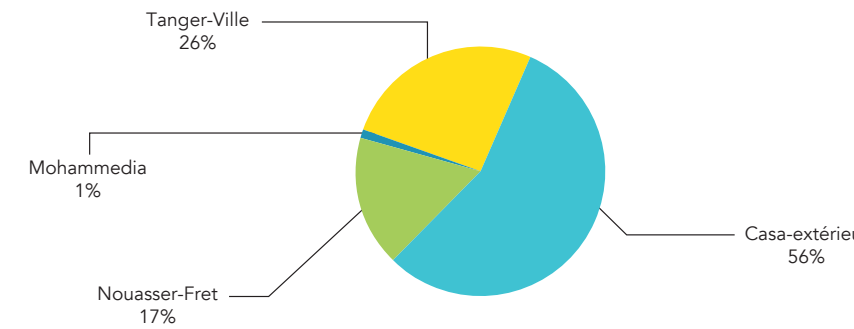

En 2015, le flux des marchandises au sein des MEAD a évolué de 2% par rapport à 2014 en s'établissant à 70,8 MMDH. 80% du flux réalisé dans ces magasins concernent les importations.

Le bureau de Casa-Extérieur vient en tête avec une contribution de 56%, suivi de Tanger et de Nouasser avec des parts respectives de 26% et 17%.

LES ZONES FRANCHES

Le Maroc dispose de 11 zones franches d'exportation qui couvrent l'ensemble du territoire du Royaume dont 6 zones sont opérationnelles (Tanger Free Zone, Tanger Automotive City, Kénitra, Nouaceur, Technopolis à Salé et le complexe de zones franches de Tanger Med), une zone en cours d'aménagement (zone franche d'Oujda), et 4 en cours de placement (Laâyoune, Ed-Dakhla, Fès Ras El Ma et Nador).

Zoom sur la zone franche d'exportation industrielle de Tanger-Med : RENAULT MELOUSSA

Production des voitures de tourisme

		2012	2013	2014	2015*	Var. 2015/2014
Exportation	Nombre de véhicule	52 616	95 636	171 055	217 513	27%
	Valeurs en MDhs	4 421	8 235	16 397	20 208	23%
Mise à la consommation sur le territoire national	Nombre de véhicule	3 001	6 926	7 192	11 770	64%
	Valeurs en MDhs	337	684	654	1 094	67%

(*) : Données provisoires.

L'industrie automobile a connu une expansion considérable depuis 2012 passant de 52 mille voitures exportées à 217 mille unités en 2015. Le chiffre d'affaire à l'export est passé de 4,4 MMDH en 2012 à 20,2 MMDH en 2015, soit une évolution annuelle moyenne de 66% au cours de cette période.

LE CONTENTIEUX

EVOLUTION DES AFFAIRES CONTENTIEUSES DE 2010 À 2015

Les droits compromis et les pénalités recouvrées ont évolué respectivement de 7% et de 9%, par rapport à 2014, malgré une baisse des affaires constatées de 5% sur la même période. Sur les six dernières années, l'année 2015 a connu le montant des pénalités le plus important (325,7 MDH).

Evolution des affaires contentieuses de 2010 à 2015

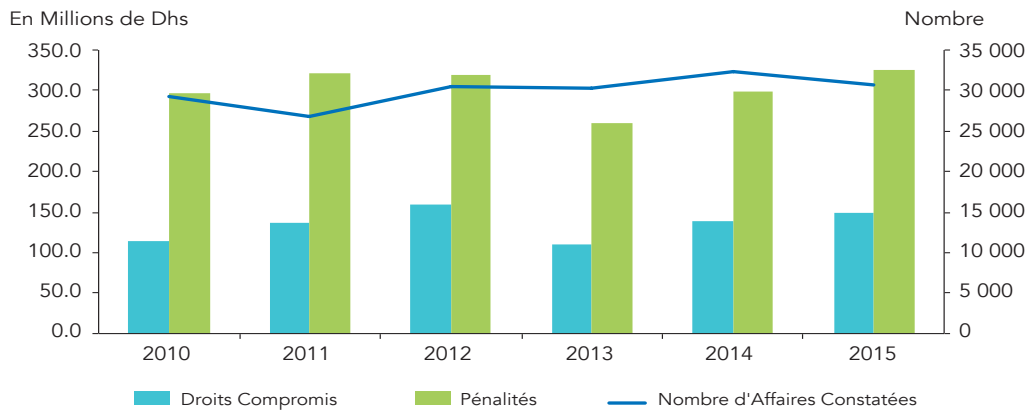

	2010	2011	2012	2013	2014	2015*	Var.
Nombre d'Affaires Constatées	29 356	26 699	30 405	30 366	32 329	30 618	-5%
			(En MDH)				
Droits compromis	114,1	136,6	160,1	110,0	138,8	148,5	7%
Pénalités	296,0	320,9	320,2	259,7	298,9	325,7	9%

(*) : Données provisoires.

AFFAIRES CONTENTIEUSES PAR DIRECTION RÉGIONALE : ANNÉE 2015

Répartition des affaires constatées par direction régionale en 2015

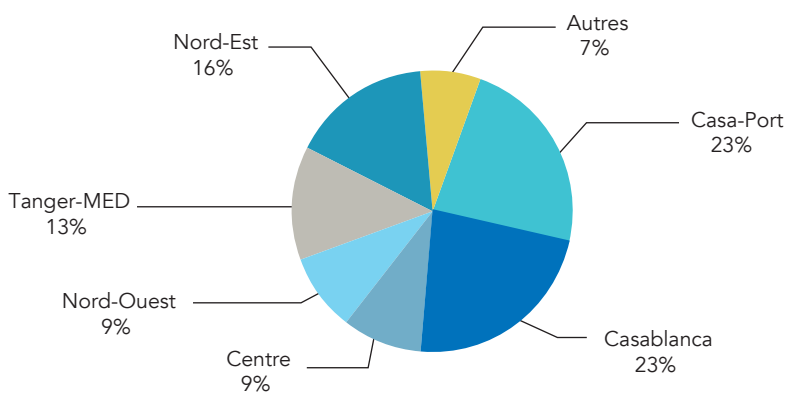

Les affaires contentieuses relatives à Casa Port et à Casablanca représentent 46% du total des affaires constatées de l'année 2015.

LES MOUVEMENTS TRANSFRONTALIERS DES MAROCAINS RESIDANT A L'ETRANGER

Plus de 2,5 Millions de Marocains Résidents à l'Etranger (MRE) ont regagné le Maroc lors de la campagne MRE 2015, en hausse de 7% par rapport à 2014.

Le port de Tanger Med est la porte principale d'entrée pour les MRE suivi de l'aéroport de Nouasser et de Bab Sebta en 3ème position.

FLUX DES MRE SUR LES SIX DERNIÈRES ANNÉES

Mouvements des personnes entre 2010 et 2015

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Var 15/14
Entrées	2 177 739	2 066 965	2 066 849	2 363 571	2 366 702	2 526 770	6,8%
Sorties	1 867 312	1 935 706	1 858 704	2 138 805	2 084 221	2 270 686	8,9%
Total	**4 045 051**	**4 002 671**	**3 925 553**	**4 520 079**	**4 450 923**	**4 797 456**	**7,8%**

Le nombre d'entrées de MRE est passé de 2,2 millions en 2010 à 2,5 millions en 2015, soit une hausse de 16%.

LES POINTS DE PASSAGE

41% des MRE de la campagne 2015 ont opté pour la voie aérienne pour rejoindre le territoire national et 40% ont choisi la voie maritime. Toutefois, les entrées par voie aérienne ont perdu 3 points par rapport à la campagne 2014 en faveur de la voie terrestre (+2 points) et de la voie maritime (+1 point).

Entrées des MRE par type de voie empruntée entre 2014 et 2015

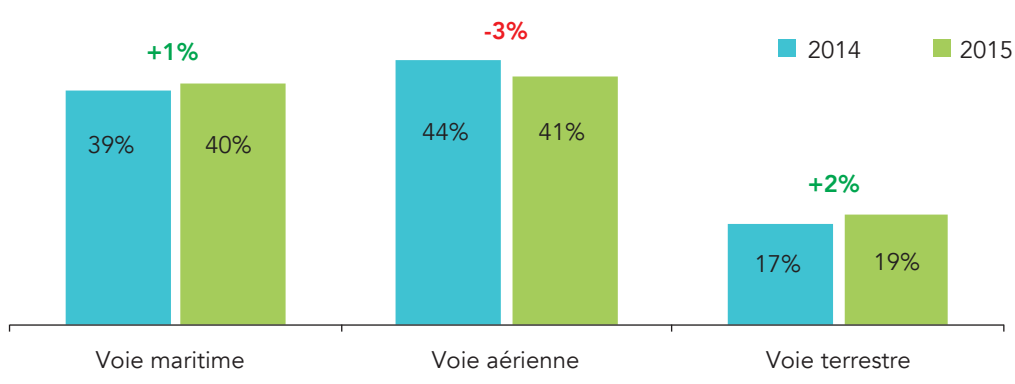

Mouvement des MRE à l'entrée au cours de la campagne 2014/2015

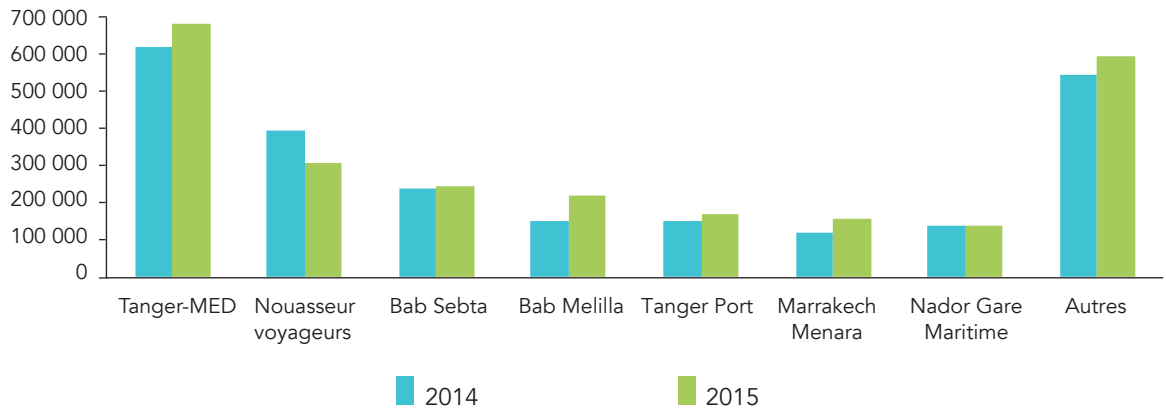

Mouvement des MRE à la sortie au cours de la campagne 2014/2015

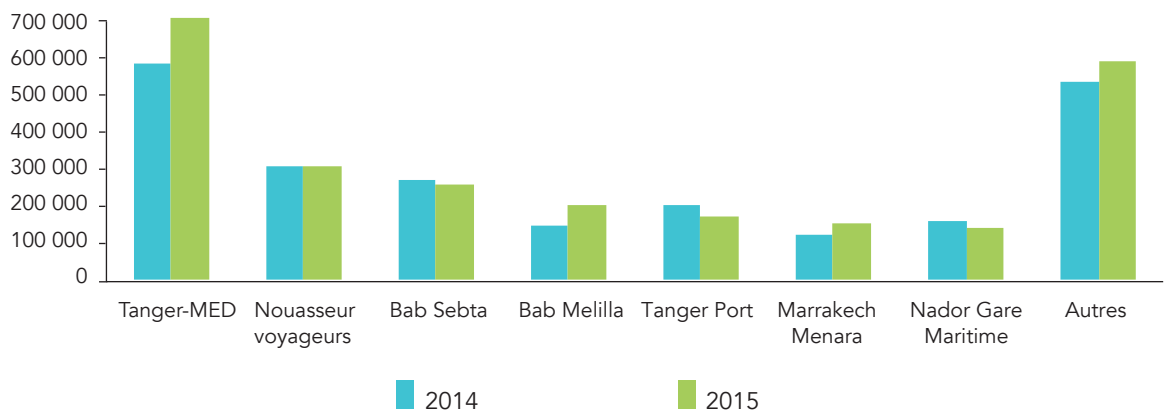

Les entrées par Tanger Med représentent 27% du total des entrées en 2015.

L'aéroport de Nouasser est le principal aéroport d'entrée des MRE avec une part de 12%.

L'examen des entrées par bureau entre 2014 et 2015, laisse apparaitre :

+41% : Hausse des entrées par Bab Melilia

+10% : Hausse des entrées par Tanger Med

- 22% : Baisse des entrées par Nouasseur.

TYPE DE VÉHICULE EMPRUNTÉ PAR LES MRE

La voiture de tourisme est le véhicule le plus emprunté par les MRE avec une part de 96% à l'entrée.

Répartition des moyens de transport empruntés par les MRE à l'entrée et à la sortie

	A l'entrée				A la sortie			
	2014	2015	Var %	Part en %	2014	2015	Var %	Part en %
Voitures de tourisme	312 221	335 423	7	95,9	282 039	285 210	1,1	94,6
Fourgons à car. non commercial	8 698	10 463	20	3,0	11 692	14 185	21,3	4,7
Fourgons à car. commercial	2 705	1 398	-48	0,4	2 525	601	-76	0,2
Autocars	2 280	2 499	10	0,7	1 322	1 479	11,9	0,5
GLOBAL	**325 904**	**349 783**	**7**	**100**	**297 578**	**301 475**	**1,3**	**100**

Répartition des véhicules empruntés par les MRE par point d'entrée

Voitures de tourisme

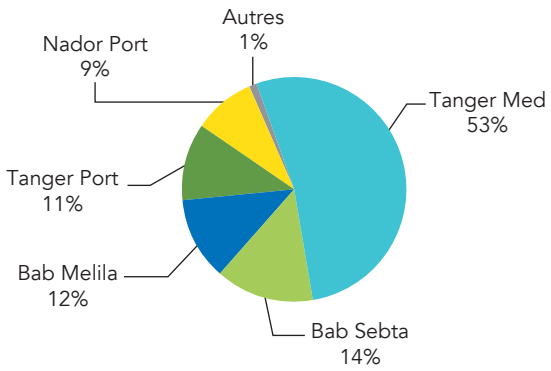

Fourgons à caractère non commercial

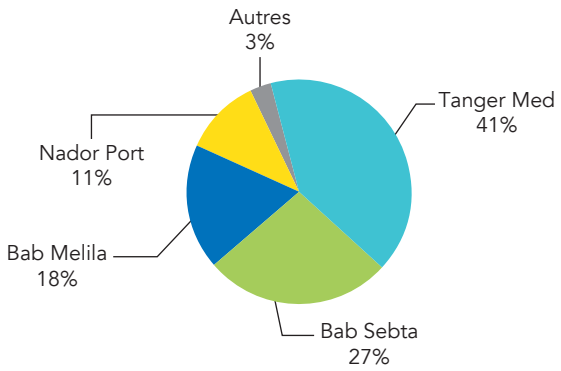

Fourgons à caractère commercial

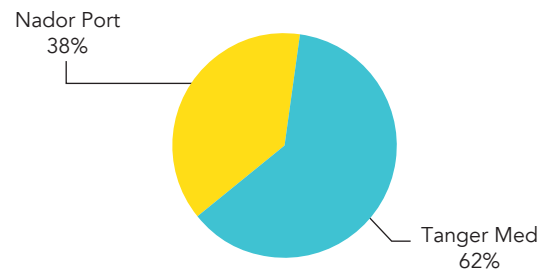

Autocars

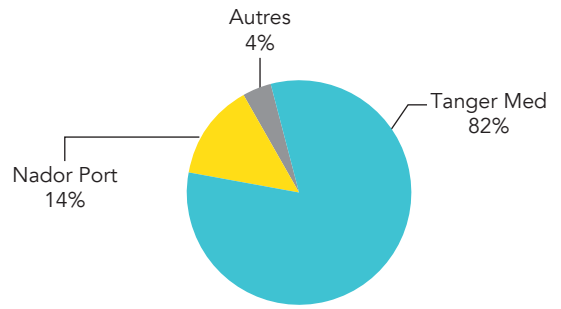

LES DÉCLARATIONS ÉTABLIES PAR LES MRE

Les déclarations établies par les MRE lors de la campagne 2015 sont à 85% des T6 Bis.

En termes de droits et taxes, les DUM ont généré 40,9 MDH soit 54% du total des droits et taxes récoltés lors de la campagne MRE 2015.

Répartition des déclarations établies par les MRE

Type de déclarations	Nombre			Droits et taxes (en MDH)		
	2014	2015	Var en %	2014	2015	Var en %
DUM	2 591	2 142	-17,3	27,6	40,9	48,4
DO	855	546	-36,1	14,8	14,3	-3,6
T6 Bis	8 265	15 107	82,8	11,1	20,1	81,8
Total *	**11 711**	**17 795**	**52,0**	**53,5**	**75,4**	**40,9**

(*) : Hors D16 ter et D16 bis

D 16 ter : Déclaration d'admission temporaire, déposée par procédé informatique, pour les véhicules automobiles importés par les personnes ayant leur résidence habituelle à l'étranger (MRE..) et venant séjourner temporairement au Maroc.

D16 Bis : Déclaration d'admission temporaire, déposée manuellement, pour les véhicules automobiles importés par les personnes ayant leur résidence habituelle à l'étranger (MRE..) et venant séjourner temporairement au Maroc.

DUM : Déclaration Unique de Marchandises ou Déclaration en détail.

DO (Déclaration Occasionnelle) : il s'agit de déclarations d'importation, sans motif commercial, de marchandises établies par les voyageurs.

T6 bis : Quittance de paiement des droits et taxes des marchandises importées par les voyageurs.

Le nombre de déclarations déposées par les MRE a connu une progression de 52% par rapport à la campagne de l'année précédente, soit 17 795 contre 11 711 en 2014.

Les recettes encaissées à l'occasion du dédouanement de marchandises importées par les MRE sont passées à 75,4 MDH en hausse de 41%.

LA MISE A LA CONSOMMATION DES VOITURES DE TOURISME

MISES À LA CONSOMMATION DES VOITURES DE TOURISME PAR TYPE DE VOITURE

En 2015, le nombre des voitures de tourisme mises à la consommation a évolué de 9% par rapport à 2014, soit 12 138 voitures en plus. Les droits et taxes y afférents sont estimés à 4,3 MMDH, en hausse de 9% en comparaison avec l'année précédente.

Mise à la consommation des voitures de tourisme

Type de déclarations	2014	2015*	Ecart	Var.
Voitures neuves importées à l'état monté (C.B.U)				
Nombre d'unités	92 638	107 369	14 731	16%
Valeur en MDH	14 218	16 137	1 918	13%
Montant des droits et taxes perçus** (MDH)	3 206	3 610	403	13%
Voiture économiques (Ventes source: AIVAM)				
Nombre d'unités	19 550	18 226	-1 324	-7%
Voitures d'occasion				
Nombre total d'unités dédouanées, dont	16 464	15 195	-1 269	-8%
Moins d'un an	226	223	-3	-1%
De 1 à moins de 3 ans	1 228	1 107	-121	-10%
3 ans et plus	15 010	13 865	-1 145	-8%
Montant des droits et taxes perçus (MDH)	762	734	-28	-4%
Ensemble des voitures de tourisme				
Nombre d'unités	128 652	140 790	12 138	9%
Montant des droits et taxes perçus en MDH	3 968	4 344	376	9%

(*) : Données provisoires.
(**) : Droits et Taxes estimés.

En 2015, 76% des unités de voitures mises à la consommation ont concerné les voitures neuves évoluant de 16% et contribuant à hauteur de 13%, suivies des voitures économiques et des voitures d'occasion avec une part de 10%.

Les voitures d'occasion ayant un âge d'une année et plus ont diminué de 8% par rapport à 2014, soit 1 266 voitures en moins dénotant ainsi un rajeunissement du parc automobile.

Les droits et taxes perçus au titre des voitures d'occasion ont diminué de 4%, soit 28 MDH en moins qu'en 2014, à cause de la baisse du nombre de voitures d'occasion dédouanées de 8%.

En 2015, les droits et taxes moyens de dédouanement, ont été de 33 600 Dhs pour une voiture neuve et de 48 000 Dhs pour une voiture d'occasion.

MISES À LA CONSOMMATION DES VOITURES DE TOURISME PAR DIRECTION RÉGIONALE

Répartition du nombre des voitures de tourisme par direction régionale en 2015

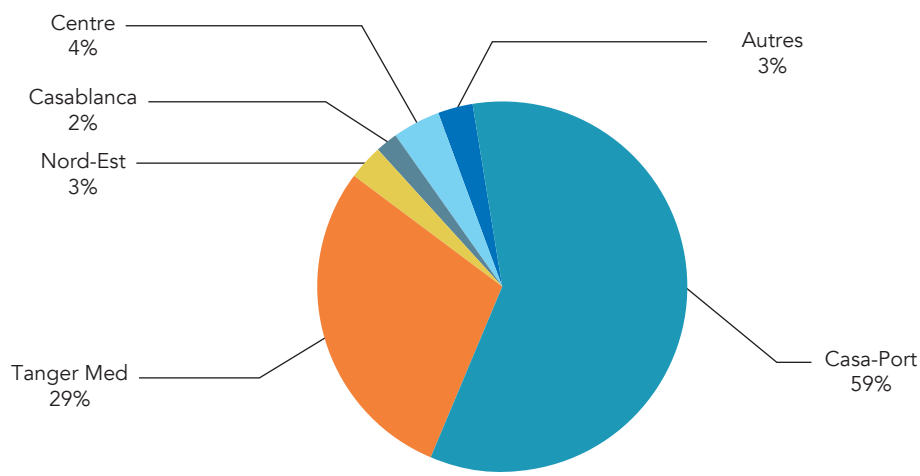

Casa-Port compte 59% du nombre total de voiture de tourisme dédouanées en 2015, suivie de Tanger Med avec une part de 29%.

L'ACTION SOCIALE DE L'ADMINISTRATION AU PROFIT DES ORGANISMES ET ŒUVRES DE BIENFAISANCE

Dans le cadre de ses activités en faveur de l'action sociale, l'administration a procédé à la cession gratuite de marchandises saisies au profit de certains organismes d'œuvres de bienfaisance et de départements ministériels. Ces marchandises concernent essentiellement la friperie, les produits alimentaires et les articles domestiques et électroménagers.

Répartition des cessions gratuites par bénéficiaire en 2015

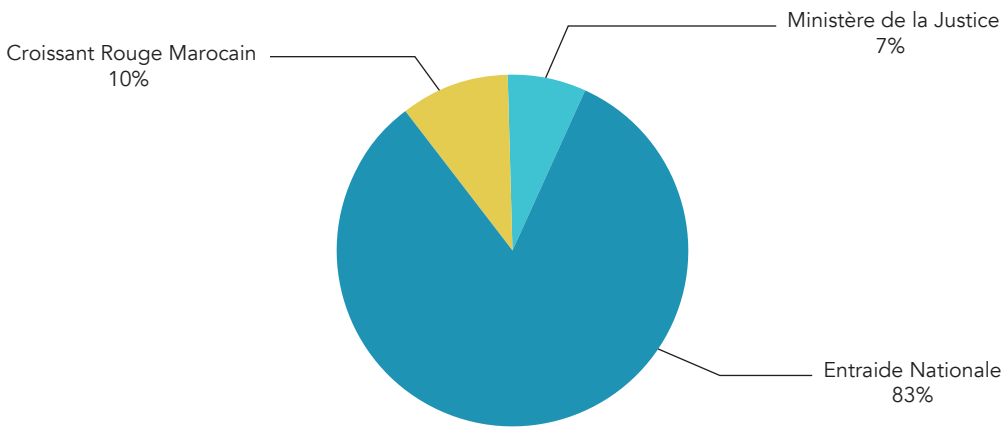

Les principaux bénéficiaires de ces dons sont l'Entraide Nationale, le Croissant Rouge Marocain, destinataires respectivement de 83% et 10% de la valeur de ces marchandises cédées. Le reste a été attribué au Ministère de la Justice.

Répartition des cessions gratuites par direction régionale en 2015

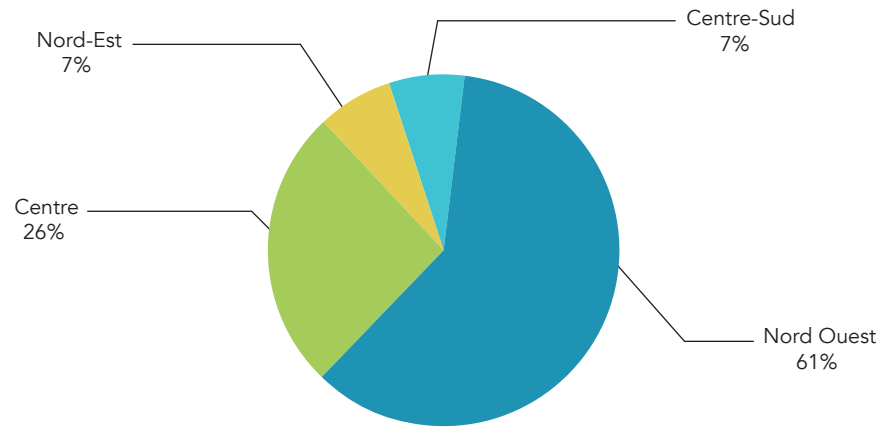

LA GESTION DES RECLAMATIONS

Au terme de l'exercice 2015, 661 réclamations ont été reçues par la douane via son site Internet, soit une quasi-stagnation par rapport à l'année 2014 (+0,5%). Celles-ci ont été formulées en premier lieu par les MRE et pour la résolution de problématiques relatives à l'admission temporaire des véhicules (en hausse de 4%).

Grâce au soin particulier apporté à chaque réclamation et à l'assiduité dans les échanges entre les requérants et les responsables douaniers, le taux de réponse en 2015 ainsi que le taux de satisfaction des clients ayant utilisé l'application, ont enregistré respectivement 93% et 92%, pour un délai moyen de traitement de 8 jours, soit dans l'ensemble une nette amélioration par rapport aux résultats de l'année 2014.

NOMBRE DE RECLAMATIONS REÇUES

Evolution mensuelle du nombre de réclamations reçues en 2015

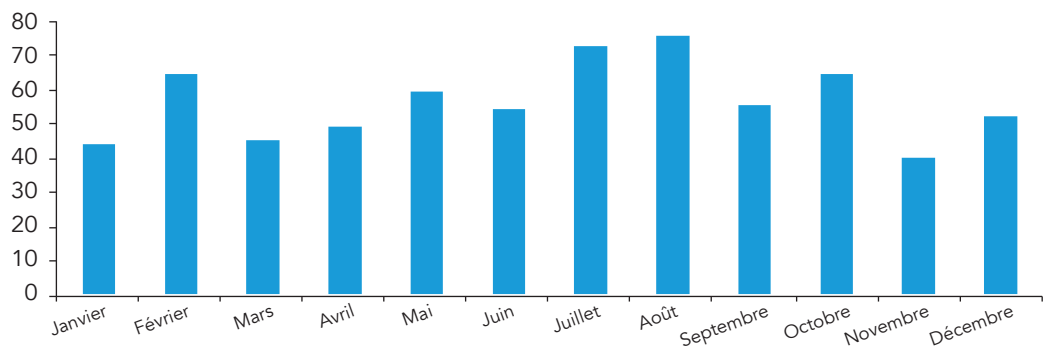

Les mois de juillet et août 2016 ont connu les plus importants volumes de réclamations, coïncidant ainsi avec la période de retour des Marocains Résidants à l'Etranger et d'affluence des étrangers en visite au Maroc. Il convient de noter que le thème le plus récurrent demeure celui de la demande de régularisation de la situation douanière des véhicules immatriculés à l'étranger importés temporairement.

DÉLAI MOYEN DE TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

Evolution mensuelle du délai moyen de traitement des réclamations en 2015

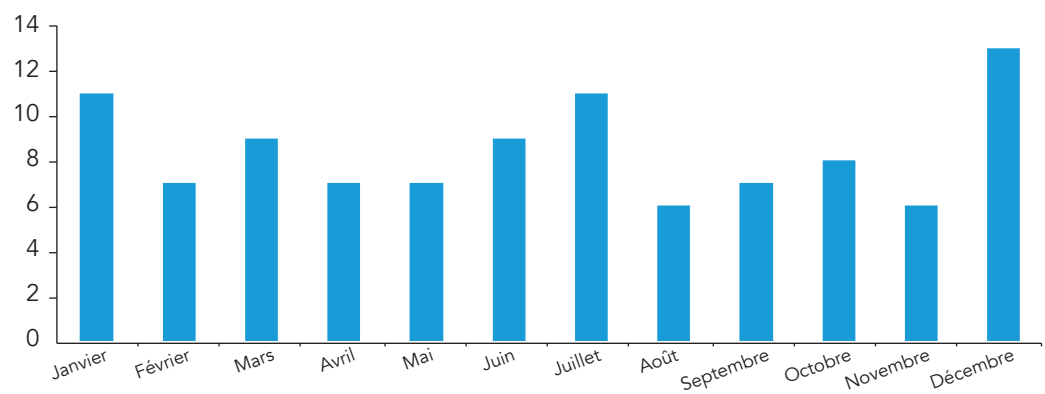

Le délai moyen de traitement des réclamations a été marqué par une importante diminution, passant de 13 jours en 2014 à 8 en 2015, grâce aux efforts déployés par les responsables et à une meilleure maîtrise de l'application par les utilisateurs.

Par ailleurs, la hausse constatée en décembre 2015 est attribuable à la mise en service d'une nouvelle version de l'application destinée à intégrer également les demandes d'information au niveau de la même plateforme de traitement.

REPARTITION DES RECLAMATIONS PAR TYPE DE REQUERANTS

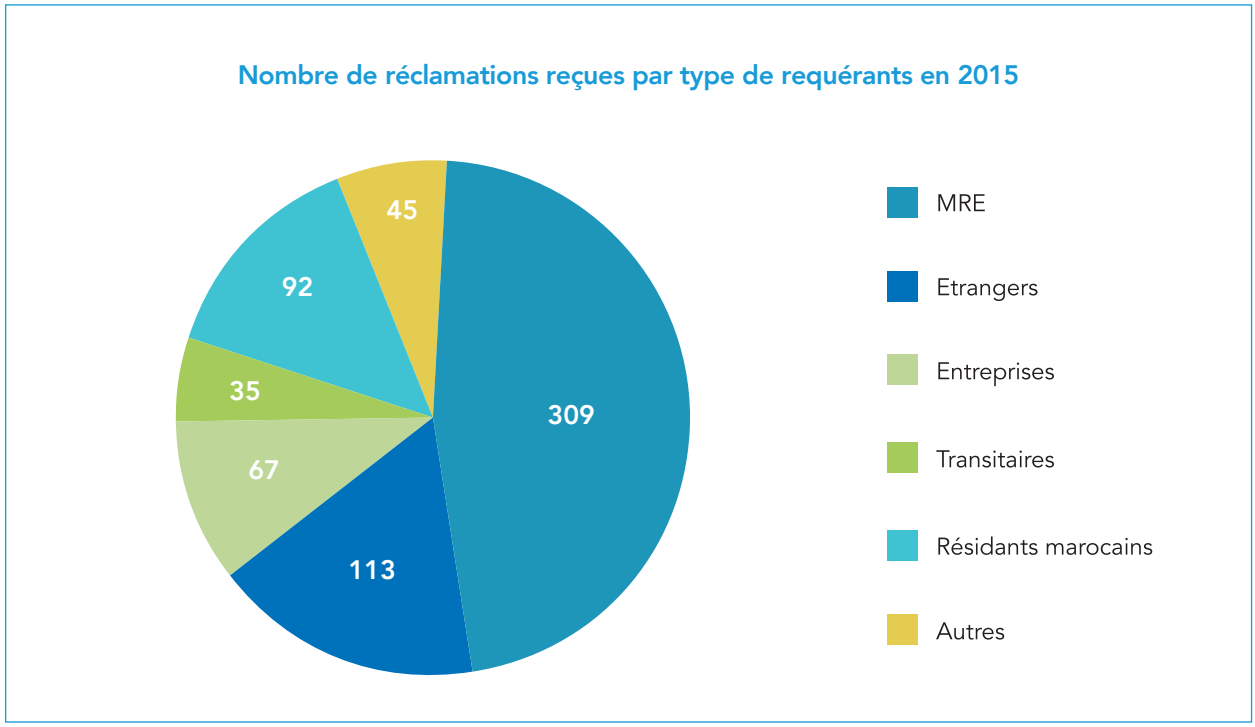

Près de 50% des réclamations ont été formulées par les MRE, suivis de loin par les étrangers et les résidents marocains. Cette situation est principalement imputable aux problèmes d'admission temporaire des véhicules, qui sont généralement réglés dans les jours suivant la formulation de la doléance.